

SCRIPTA

Numéro Scripta : 5959

Auteur(s) : Herluin de Tourville [particulier]

Bénéficiaire(s) : Les Préaux, Saint-Pierre de Préaux (abbaye)

Genre d'acte : notice

Authenticité : non suspect

Datation : [1118-1146]

Action juridique : donation

Langue du texte : latin

Analyse

Herluin de Tourville donne à l'abbaye Saint-Pierre de Préaux toute sa terre de Campigny que Gautier tenait de lui ; cette terre, concédée en fief, rapporte pour tout service deux sous à l'abbaye. Robert, Raoul, Hugues, fils d'Herluin ont donné leur accord.

Tableau de la tradition

Éditions principales

a. Rouet Dominique, *Le cartulaire de l'abbaye bénédictine de Saint-Pierre-de-Préaux (1034-1227)*, Paris, Éditions du CTHS (Collection de documents inédits sur l'Histoire de France, section d'Histoire et de Philologie des civilisations médiévales ; série in-8°, 34), 2005, n° A36, p. 42-43.

Indications

Caresme Anatole (Abbé), Charpillon, *Dictionnaire historique de toutes les communes du département de l'Eure*, Les Andelys, Delcroix, 1868-1879, 2 vol., t. 1, p. 646.

Dissertation critique

[...1118-1146]. Sur la datation de cet acte, voir ROUET, *Cartulaire de Saint-Pierre-de-Préaux*, n° A36, p. 42.

Texte établi d'après a

Dedit Herluinus de Turvilla totam terram de Campiniaco quam Galterius tenebat de eo. Hec terra reddit pro omni servitio duos solidos, et sic quitta est, et est in feodo. Hoc fecit concedentibus filiis suis, Roberto, Radulfo, Hugone. Testes ejus : Rogerius Harenc ; Radulfus Esflanc. Signum (crux) R(ogerii) Harenc. Signum (crux) Radulfi. (Crux) Signum Radulfi Efflanc.